

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES PAR LA SOUSSIGNÉE, Céline Chayer
(Directrice générale)
DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-01 RELATIF AU STATIONNEMENT
2009-06 (RMH 330-2021)**

DONNÉ À RIVIÈRE-BEAUDETTE, CE 15^{IÈME} JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX
MILLE VINGT ET UN

Je soussigné, Céline Chayer, directrice générale, résidant à Rivière-Beaudette certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie le 15^{ième} jour du mois d'avril 2021 à la **MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET**

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15^{ième} jour du mois d'avril deux mille vingt et un.

Céline Chayer
(Directrice générale)